

COMITE DIRECTEUR
REUNION n°2024-012
Saison 2023/2024

Date : 27/03/2024 – 19h00

Lieu : visio-conférence

Secrétaire de séance : Irene FERRANTE

Présents :

Alain AUGÉY

Romain BESSONAT

Mickael BRIGNOLI

Philippe FAIVRE

Didier FROMENTIN (arrivée 19h20)

Christine GOND (arrivée 19h30)

Sandrine LOUIS PHILIPPE (arrivée 20h40)

Cathy MANCHE (arrivée 19h40)

Stéphane MARAZZI (arrivée 20h25)

Virginie MYOT

Emmanuel PICAUT (arrivée 20h25)

Vincent ROCHE

Marie-Laure SERGENT

Salariés : Samuel BOYE, Irene FERRANTE, Simone ZERBI (départ 19h55)

Excusés :

Cédric AMBS, Vincent GASCARD, Olivier LEGER, Philippe LEMOIGNE, Luc RITZ, Paul SAUVIN, Éric TALFER ; *Invités* : Claude ROCHE ; *Salariés* : Thomas CHATILLON, Julien ROSAT

Ordre du jour :

- ❖ Approbation des PV des réunions
- ❖ Clôture des comptes 2023
- ❖ Appels À Projets dans le cadre de l'année Olympique et Paralympique
- ❖ Point sur le PSF
- ❖ Alerte sur les catégories M11 et M13
- ❖ Organisation des fins de championnat
- ❖ Information sur l'annualisation de la pratique
- ❖ Licence Encadrement extension "Dirigeant" pour les dirigeants élus des instances
- ❖ Validation Commission Beach Volley
- ❖ Règlement Intérieur Véhicules et Matériel de la Ligue, pour validation
- ❖ Règlement Intérieur Commission Sportive, document en cours de rédaction
- ❖ Préparation documents commissions pour AG
- ❖ AG 2024 partie 1 en présentiel

*En attente d'approbation
par le comité directeur*

➤ **Approbation PV des réunions**

La liste des PV à adopter a été envoyée avant la réunion :

Bureau :

PV BUREAU37_2024 01 31

PV BUREAU38_2024 02 21

PV BUREAU39_2024 03 06

Comité directeur :

PV CD11_2023 12 20

Commissions :

PV CRS_2023 11 13

PV CRS_2024 02 19

Pas de commentaires ni de questions.

➤ Vote des PV à adopter

Voix Contre : 0 / Abstentions : 1 / Voix Pour : 6

=> Les PV des réunions sont approuvés à la majorité des voix.

❖ **Clôture des comptes 2023**

Irene FERRANTE présente le projet de clôture des comptes de l'année 2023.

Philippe FAIVRE remarque la hausse des dépenses en textile (dotations CRE pour les jeunes et l'encadrement ; polos arbitrages). Et surtout il souligne que le résultat final prévisionnel de 11K€ avait été prévu dans le budget prévisionnel par une reprise sur fonds propres de 13K€. Il rappelle la grande évolution depuis 2019, avec une belle qualité de recettes et embauches.

Romain BESSONAT demande quelle est la situation de la trésorerie actuelle : environ 110K€ sur les comptes et livrets.

Samuel BOYE souligne que les recettes sont bien réparties à hauteur de 30% entre subventions, produits d'affiliations et produits de ventes et prestations.

❖ **Appels À Projets dans le cadre de l'année Olympique et Paralympique**

Samuel BOYE revient sur les nombreux appels à projet. Malgré le travail de rédaction que cela peut demander, il insiste sur l'importance de se lancer, assurant que c'est assez simple.

L'État et la Région ont lancé deux appels à projets pour animer les territoires et valoriser le sport en Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de l'année Olympique et Paralympique. Les informations ont été relayées aux clubs directement par la Région et aussi par la Ligue. Voir aussi le PV de la réunion de Bureau du 6 mars 2024.

❖ **Point sur le PSF**

Samuel BOYE informe que la campagne est ouverte depuis le 17 mars. Il présente le contenu et les modalités. Documents envoyés par email.

*En attente d'approbation
par le comité directeur*

❖ **Alerte sur les catégories M11 et M13**

Philippe FAIVRE informe avoir été alerté que, sur certaines catégories et dans certains secteurs géographiques, il semble exister un frein de la part des familles et/ou des encadrants par rapport à la participation aux plateaux régionaux quand ils sont éloignés. Les enfants seraient par conséquent privés de compétition. Il demande quelle est la perception du problème dans les différents départements.

Virginie MYOT répond que dans le 21 le problème existe et vient d'une densité de clubs relativement importante, ce qui n'incite pas les catégories jeunes à s'éloigner pour participer aux compétitions.

Marie-Laure SERGENT est étonnée que le frein vienne des encadrants aussi. Le problème ne se présente pas dans le 39. Elle suggère que les dates régionales soient plus géographiques pour diminuer les distances.

Irene FERRANTE ajoute que parfois la communication et les informations ne sont pas suffisantes et n'arrivent pas à destination dans les temps. De plus, les encadrants ne sont pas toujours disponibles les week-ends car eux-mêmes parents.

Romain BESSONAT rapporte que dans le 71 les clubs se concentrent sur les M15 et délaissent les plus jeunes.

Samuel BOYE ajoute qu'il n'y a pas assez d'encadrants sur les petites catégories, il s'agit souvent de joueurs qui sont pris par les matchs le week-end. De plus, depuis le covid l'arrivée massive de M15 et M18 a demandé de gros efforts aux clubs, qui ne peuvent pas être partout.

Philippe FAIVRE conclut qu'on invitera à une réflexion générale avec un groupe de travail composé de nombreux acteurs de la région.

❖ **Organisation des fins de championnat**

Philippe FAIVRE informe que le Bureau prépare la couverture des fins des championnats pour la remise des récompenses sur place (senior et jeunes).

Sont en préparation des trophées et des médailles dans le respect de la RSO (éco-responsabilité).

Pour la plupart, il y aura des récompenses en bois, fabriquées par le lycée du bois de Mouchard (Jura).

A chaque date et lieu de plateau et match décelant la victoire du championnat, il y aura un élu de la ligue pour la remise des récompenses (sauf les premières dates Senior, les récompenses seront données à l'AG).

Un tableau pour l'organisation de la couverture des différentes dates est en préparation.

❖ **Information sur l'annualisation de la pratique**

Partant du constat du manque d'engagement de certains pratiquants et de la tendance d'aujourd'hui à chercher une pratique ponctuelle, et fort de l'expérience du Circuit Outdoor qui fonctionne très bien, Samuel BOYE présente un projet d'annualisation et diversification de la pratique pour attirer un nouveau public via des formes différentes de volley (Soft, 4X4 en salle, snow, assis).

Marie-Laure SERGENT propose d'ajouter des journées jeunes où les M15 pourraient essayer le 6X6, pour créer des passerelles. Samuel BOYE répond que le projet existe et en phase d'étude pour le 1^{er} juin, en plus d'une Coupe BFC outdoor pour les jeunes (comme celle de début de saison pour la détection). Un mail sera adressé à tous les clubs courant avril.

*En attente d'approbation
par le comité directeur*

❖ Licence Encadrement extension "Dirigeant" pour les dirigeants élus des instances

Pour faire suite à une demande de la FFvolley, la Ligue a procédé à la vérification de la bonne délivrance de licences Encadrement extension "Dirigeant" aux élus au sein de ses instances dirigeantes territoriales (régionales et départementales).

En effet, l'article 2E du RGLIGA 2023-24 est très précis : *Le licencié FFvolley élu dans les instances dirigeantes d'un GSA, d'un organisme territorial, de la LNV ou de la FFvolley doit être titulaire d'une licence encadrement extension « Dirigeant ».*

Constat est fait que certains membres élus au sein de la Ligue BFC et des Comités départementaux n'étaient pas titulaires d'une licence "Dirigeant" pour la saison en cours.

Pour qu'ils se mettent en conformité avec les règlements fédéraux, ces personnes ont été contactées séparément, ainsi que leurs clubs, pour faire le nécessaire afin qu'une licence extension "Dirigeant" leur soit délivrée rapidement.

A date, tous les dirigeants concernés sont désormais titulaires de la licence demandée.

Pour la suite, il faudra réitérer cette vérification chaque saison, pour que toutes les licences soient faites avant la fin du mois de décembre.

❖ Validation commission Beach Volley

Philippe FAIVRE informe qu'une réunion a eu lieu le 29 janvier avec les présidentes du Beach Sport Dijon et de l'Entente Volley Beaucourt Sochaux Pays de Montbéliard, clubs qui sont moteurs du Beach Volley sur la région, organisateurs de tournois Série 1 et 2 et de Coupe de France.

Le souhait de la Ligue est de développer le Beach, et pour cela d'organiser des tournois Série 2 et 3 sur toute la région, pour que les licenciés puissent pratiquer sans besoin de se déplacer trop loin.

Le PV de cette réunion Beach avait été envoyé au CD le 2 février dernier.

Il propose la formation d'une Commission Beach Volley, composée d'Adèle BARDOUILLET (BSD), Marilynne FAIVRE (EVBS PM, candidate à la présidence), Michel PRETALLI (à confirmer).

❖ Vote pour la création de la commission Beach

Voix Contre : 0 / Abstentions : 0 / Voix Pour : 10

=> La création de la commission Beach est approuvée à l'unanimité.

❖ Vote pour la présidence de Marilynne FAIVRE

Voix Contre : 0 / Abstentions : 0 / Voix Pour : 10

=> Marilynne FAIVRE est désignée présidente de la commission Beach à l'unanimité.

❖ Règlement Intérieur Véhicules et Matériel de la Ligue

Philippe FAIVRE présente le travail de rédaction fait pour le RI sur l'utilisation des véhicules et du matériel de la Ligue. Le but est de préciser différents points et comportements à tenir par les salariés vis-à-vis des véhicules et du matériel à leur disposition. C'est un règlement intérieur, il n'a pas vocation d'être diffusé aux clubs ou à l'extérieur.

Ce RI a été envoyé précédemment au CD pour lecture et modifications. Aucune demande n'est parvenue, il est donc proposé au vote dans l'état.

*En attente d'approbation
par le comité directeur*

❖ Vote pour la validation du RI véhicules et matériel
Voix Contre : 0 / Abstentions : 0 / Voix Pour : 12
=> Le RI véhicules et matériel a été approuvé à l'unanimité

❖ Règlement Intérieur Commission Sportive

Philippe informe avoir commencé un travail de rédaction de RI des commissions, en commençant par la Commission Sportive car très centrale et très sollicitée.

Le document, pour chaque commission, précisera le fonctionnement de la commission, les documents qui doivent être délivrés, les missions et les prérogatives.

Concernant la Commission Sportive, le document est en cours de rédaction, à partager avec la commission et à développer.

Cathy MANCHE souligne que la Commission Sportive fait beaucoup de réunions, souvent il est difficile de trouver des créneaux. L'idée d'un RI est bonne, ça peut aider au fonctionnement et donner une base de travail, délimiter et définir les missions et les tâches, fournir un retroplanning.

Le RI sera présenté au CD une fois finalisé avec la Commission Sportive.

❖ Préparation documents commissions pour AG

En vue de la préparation de l'AG, Irene FERRANTE enverra au plus tôt aux présidents des commissions les documents à retourner complétés avant fin avril :

- Rapport saison 2023/24
- Budget prévisionnel 2025

Ces documents, dont le BP2025 global de la Ligue, seront à valider par le Bureau du 30 avril, et puis par le dernier CD du 22 mai, avant d'être envoyés aux clubs en amont de l'AG du 13 juin.

❖ AG 2024 partie 1 en présentiel

L'Assemblée Générale 2024 de la Ligue, prévue initialement le jeudi 13 juin en visioconférence, devra finalement avoir lieu en présentiel (contrainte venant des statuts fédéraux).

Pour rappel, une deuxième partie de l'AG en présentiel est déjà prévue le 7 septembre dans l'Yonne (confirmée).

L'organisation d'une AG en deux parties répond à la volonté de faire d'abord un bilan lors d'une séance en fin de saison, et puis de lancer les projets lors d'une deuxième séance en début de saison prochaine.

Pour compléter, en 2024 il y aura aussi une AG électorale, en novembre (période imposée par le calendrier fédéral électif).

Stéphane MARAZZI propose de garder la date du 13 juin avec une réunion en présentiel, en donnant aussi la possibilité de se connecter en visio (mais en donnant les pouvoirs aux présents).

Philippe FAIVRE rappelle que les réunions de CD se faisaient en présentiel en semaine avant le covid.

❖ Vote pour la tenue de la 1^{ère} partie de l'AG en présentiel le 13 juin
Voix Contre : 0 / Abstentions : 0 / Voix Pour : 13
=> La tenue de la 1^{ère} partie de l'AG en présentiel le 13 juin a été approuvée à l'unanimité

Pour le lieu, différentes possibilités sont évoquées :

*En attente d'approbation
par le comité directeur*

- Dôle : Marie-Laure se renseigne
- Dijon STAPS : Didier FROMENTIN se renseigne
- Chenove : Didier FROMENTIN se renseigne
- Dijon bureau Ligue : Irene FERRANTE se renseigne

Les tarifs seront présentés et voté à l'AG de juin.

Les distinctions et récompenses éventuelles seront distribuées à l'AG de juin.

Les vœux des clubs seront présentés à l'AG de juin, de façon à pouvoir être pris en compte par les différentes commissions dans leurs projets.

Les bilans des commissions seront présentés pendant l'AG et non seulement envoyés en amont et votés : il s'agit là d'un moment important pour les présidents des commissions pour présenter leur travail et échanger avec les clubs.

❖ Questions diverses

En revenant sur la présentation des comptes 2023, Stéphane MARAZZI souligne quelques points :

- Le revenu apporté par le capital (parts sociales) correspond environ à 1% de notre fonctionnement.
- Le résultat correspond à notre prévision de reprise sur fonds propres.
- La charge pour la réparation du sol du gymnase d'Héricourt est à changer de compte (à mettre dans un compte 604 prestation de services)
- L'impression générale donnée par ces comptes est celle d'une Ligue qui s'engage et qui développe l'activité. C'est positif d'investir, même à coup de 10K€ par exercice.

Prochaine réunion du Comité directeur : 22/05/2024 à 19h00

Fin de la séance : 21h10

Philippe FAIVRE
Président



Virginie MYOT
Secrétaire Générale



*En attente d'approbation
par le comité directeur*